



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 19 mai 2005

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Commerce international des biens de la culture, 2004

2

Le déficit commercial du Canada en biens de la culture s'est creusé pour la quatrième année consécutive en 2004, partiellement en raison d'un net recul des exportations, en particulier au sud de la frontière. Les États-Unis représentaient 62 % du déficit commercial global du Canada en biens de la culture.

Incidence de la législation sur la fréquentation scolaire obligatoire sur le niveau de scolarité et le revenu, 1920 à 1990

5

La législation sur la fréquentation scolaire obligatoire qui a prolongé la période minimale pendant laquelle les jeunes doivent fréquenter l'école a permis d'accroître de façon importante leur revenu à l'âge adulte et de réduire considérablement la probabilité qu'ils soient chômeurs, selon une nouvelle analyse statistique.

Enquête sur les véhicules au Canada, premier trimestre de 2004

7

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, avril 2005

7

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, avril 2005

7

Nouveaux produits

9



Communiqués

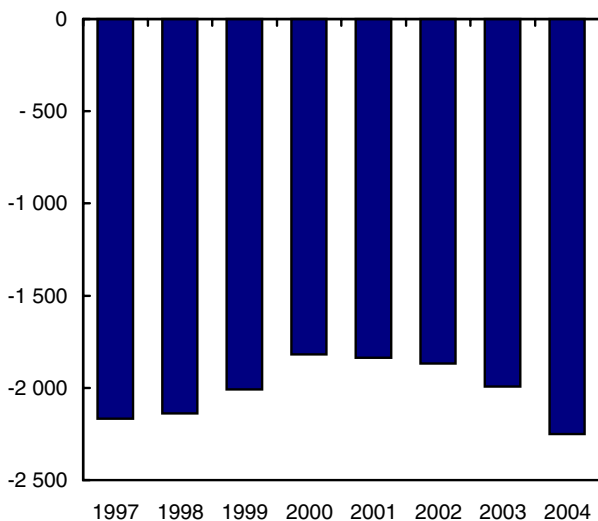
Commerce international des biens de la culture

2004

Le déficit commercial du Canada en biens de la culture s'est creusé pour la quatrième année consécutive en 2004, partiellement en raison d'un net recul des exportations, en particulier au sud de la frontière.

Le déficit commercial en biens de la culture s'est creusé au cours des quatre dernières années

En millions de dollars



Le Canada a importé davantage de biens de la culture qu'il en a exportés à l'étranger (l'écart était de 2,2 milliards de dollars), ce qui constitue une hausse par rapport au déficit de 2,0 milliards de dollars observé en 2003. Le déficit en 2004 était le plus lourd depuis 1997.

La baisse considérable des exportations de livres, de journaux et d'autres imprimés vers les États-Unis, qui représentait 62 % du déficit commercial global du Canada en biens de la culture, a grandement contribué à ce déficit. La diminution des ventes aux États-Unis a été partiellement effacée par la hausse des exportations vers le Royaume-Uni et la Chine.

Au total en 2004, le Canada a exporté partout dans le monde des biens de la culture pour une valeur de 2,4 milliards de dollars, ce qui représentait une

Note aux lecteurs

Les estimations présentées ici traitent des biens de la culture, comme les livres, les disques compacts, les films et les tableaux. Les services culturels, qui sont des biens incorporels comme des spectacles et des émissions, ne sont pas compris dans ces estimations.

Les paiements de redevances associés à la vente finale de certaines livraisons de produits de la culture sont compris dans les valeurs publiées. Les données proviennent de la Base de données sur le commerce international de marchandises que publie la Division du commerce international de Statistique Canada. Le projet est financé par le ministère du Patrimoine canadien.

Les estimations du commerce de la culture sont fondées sur le Cadre canadien pour les statistiques culturelles. Le cadre définit le secteur culturel à des fins statistiques et il présente les industries comprises dans la définition, d'après les taxonomies des industries, des biens et services et des professions qu'on retrouve dans les classifications types reconnues.

Les estimations sont en dollars courants. Les exportations du Canada ne représentent pas nécessairement le «contenu canadien». Les limitations des données ne permettent pas de mesurer cette caractéristique. De même, les importations ne représentent pas nécessairement du «contenu étranger». Le pays d'origine des biens produits massivement est une indication du lieu de fabrication, et pas nécessairement de la création ou de la production de «bandes maîtresses». Les présentes données sur les exportations comprennent les réexportations de biens d'origine étrangère.

baisse de 5,5 % par rapport à 2003. Toutefois, les importations ont progressé de 1,3 % pour se chiffrer à 4,6 milliards de dollars.

Le Canada a affiché un déficit commercial en biens de la culture vis-à-vis tous ses principaux partenaires commerciaux, y compris les États-Unis, la Chine, le Royaume-Uni et la France.

Le déficit commercial du Canada avec les États-Unis a grimpé, étant passé de 1,2 milliard de dollars en 2003 à 1,4 milliard de dollars l'an dernier. Parmi les déficits les plus lourds, le deuxième en importance, soit celui avec la Chine, est passé de 294 millions de dollars à 290 millions de dollars.

Le plus important sous-secteur du commerce des biens de la culture était celui des oeuvres écrites et publiées, qui représentait 34 % des exportations et 62 % des importations en 2004. Le déficit dans ce sous-secteur a atteint 2,0 milliards de dollars en 2004, soit le plus important parmi tous les sous-secteurs des biens de la culture.

Estimations du commerce des biens de la culture

	1997	2003	2004	2003 à 2004 var. en %
en millions de dollars				
Importations				
Oeuvres écrites et publiées	2 614	2 845	2 832	-0
Film et vidéo	389	865	868	0
Enregistrement sonore et édition de musique	104	143	303	112
Arts visuels	173	287	256	-11
Architecture	3	3	3	0
Publicité	197	184	175	-5
Patrimoine	37	57	34	-40
Photographie	112	151	125	-17
Total	3 629	4 536	4 596	1
Exportations				
Oeuvres écrites et publiées	640	941	862	-8
Film et vidéo	177	618	644	4
Enregistrement sonore et édition de musique	92	155	145	-6
Arts visuels	132	132	80	-39
Architecture	12	2	1	-50
Publicité	259	440	418	-5
Patrimoine	46	37	24	-35
Photographie	105	217	229	6
Total	1 463	2 542	2 403	-5

Baisse du commerce avec les États-Unis

Les États-Unis ont continué de dominer le marché international canadien des biens de la culture, bien que leur importance relative ait diminué. En 2004, les États-Unis étaient considérés comme le marché de 92 % des exportations de biens de la culture du Canada, en baisse par rapport à 93 % en 2003.

En 2004, le Canada a exporté des biens de la culture pour une valeur de plus de 2,1 milliards de dollars aux États-Unis, en baisse de 6,7 % par rapport à 2003. Il s'agissait de la deuxième baisse consécutive des exportations de biens de la culture du Canada vers les États-Unis depuis les sept dernières années.

Cette baisse des exportations peut être attribuable au ralentissement de l'économie américaine et à l'appréciation de la valeur du dollar canadien.

Les exportations vers les États-Unis ont diminué dans tous les sous-secteurs culturels autres que celui de la photographie. Les reculs les plus prononcés ont été enregistrés dans le sous-secteur des oeuvres patrimoniales (-49,9 %) et dans celui des arts visuels (-38,3 %). Les exportations dans le sous-secteur principal, soit les oeuvres écrites et publiées, ont baissé de 8,4 %, en raison d'une diminution des exportations de livres, de journaux et d'autres documents imprimés.

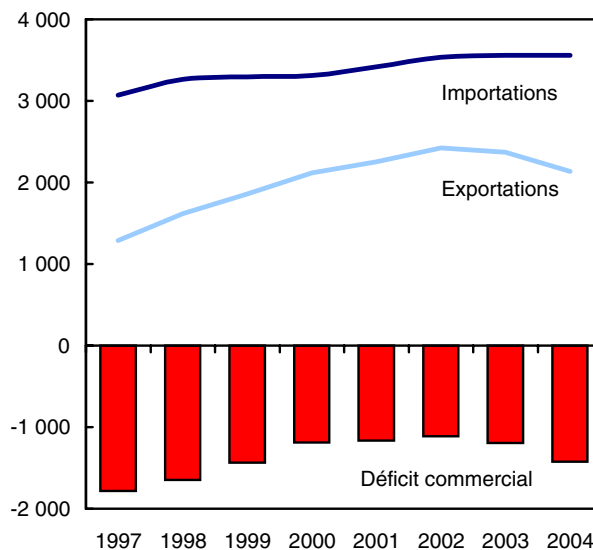
Les oeuvres patrimoniales incluent notamment les antiquités, les collections et les objets de collection d'intérêt zoologique, botanique, minéralogique, historique et archéologique. Les arts visuels

comprennent les oeuvres originales et tous les autres biens connexes, notamment, les statuettes et les ornements.

Les importations de biens de la culture du sud de la frontière ont enregistré une faible hausse d'un peu plus de 3,5 milliards de dollars.

Le commerce avec les États-Unis est en baisse

En millions de dollars



Le déficit commercial est dominé par le sous-secteur des oeuvres écrites et publiées

Un secteur a dominé les importations et les exportations de biens de la culture depuis 1996, soit celui des oeuvres écrites et publiées, qui comprend les livres, les journaux, les périodiques et les autres imprimés.

En 2004, ce sous-secteur représentait 62 % des importations totales et 36 % de l'ensemble des exportations. Le déficit commercial qui en a résulté s'élevait à plus de 2 milliards de dollars, de loin le plus considérable parmi toutes les catégories. Les livres expliquaient environ la moitié du déficit.

La valeur des exportations d'oeuvres écrites et publiées est tombée pour se situer à 862,4 millions de dollars en 2004, en baisse de 8,3 % par rapport à 2003, et les importations sont passées à 2,8 milliards de dollars, en baisse de 0,5 %.

Le deuxième sous-secteur en importance au chapitre du commerce de la culture était celui du film et de la vidéo, qui représentait 28 % des exportations et 19 % des importations en 2004.

Le sous-secteur du film et de la vidéo a enregistré le deuxième déficit commercial le plus lourd l'an dernier,

soit environ 224 millions de dollars. Les exportations ont atteint 643,7 millions de dollars, en hausse de 4,1 % par rapport à 2003. Les films constituaient un peu plus de la moitié de ces exportations.

En 2004, les États-Unis représentaient la grande majorité (91 %) des exportations du sous-secteur du film et de la vidéo. Toutefois, les exportations de ce sous-secteur vers les États-Unis ont diminué pour la première fois en 2004.

Au chapitre des importations, le sous-secteur de l'enregistrement sonore et de l'édition de musique a connu la plus importante croissance en 2004, ayant plus que doublé le nombre de ses exportations qui ont atteint 303,4 millions de dollars.

Principaux partenaires commerciaux

	1997	2003	2004	2003 à 2004 var. en %
	en millions de dollars			
Importations				
États-Unis	3 071	3 559	3 566	0
Chine	93	305	306	0
France	144	181	196	8
Royaume-Uni	149	193	157	-19
Japon	21	24	66	173
Exportations				
États-Unis	1 290	2 368	2 210	-7
Royaume-Uni	37	29	61	106
France	19	26	27	1
Chine	5	12	15	31
Japon	21	20	12	-39

L'Ontario est la principale passerelle vers le commerce de la culture

L'Ontario était de loin la plus importante passerelle de toutes les provinces pour ce qui est de l'importation ou l'exportation de biens de la culture.

En 2004, des biens de la culture d'une valeur d'environ 3,4 milliards de dollars ont été importés au Canada via l'Ontario. Cela représentait près des trois quarts des importations totales au Canada.

L'Ontario était le point de sortie de la moitié de tous les biens de la culture exportés du Canada. Les exportations en provenance de l'Ontario s'élevaient à 1,3 milliard de dollars, soit 5,2 % de moins qu'en 2003.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5088.

Des tableaux de données détaillées et sommaires sur le commerce des biens de la culture, selon le type de bien et la catégorie du cadre culturel, ainsi que des totalisations croisées sur le commerce entre le Canada et certains pays sous forme de tableaux sont maintenant accessibles gratuitement en ligne dans la publication *Commerce de biens de la culture : tableaux de données*, 1997 à 2004 (87-007-XIF). Les chercheurs peuvent aussi commander des totalisations personnalisées contre recouvrement des coûts.

Pour obtenir des renseignements généraux, communiquez avec le Service à la clientèle en composant sans frais le 1 800 307-3382 (cult.tourstats@statcan.ca). Pour commander des totalisations personnalisées ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Vik Singh au (613) 951-5666 (vik.singh@statcan.ca) ou avec Marla Waltman Daschko au (613) 951-3028 (marla.waltmandaschko@statcan.ca), Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur : (613) 951-1333. ■

Incidence de la législation sur la fréquentation scolaire obligatoire sur le niveau de scolarité et le revenu

1920 à 1990

La législation sur la fréquentation scolaire obligatoire qui a prolongé la période minimale pendant laquelle les jeunes doivent fréquenter l'école a permis d'accroître de façon importante leur revenu à l'âge adulte et de réduire considérablement la probabilité qu'ils soient chômeurs, selon une nouvelle analyse statistique.

Entre 1920 et 1990, les élèves qui ont dû accomplir une année supplémentaire à l'école ont connu une augmentation moyenne de leur revenu annuel d'environ 12 %.

L'étude, qui repose sur des données historiques du recensement, a aussi révélé que les élèves qui ont été tenus de demeurer à l'école ont été plus portés à travailler et ont été proportionnellement plus nombreux à parler à la fois français et anglais. La législation a aussi permis de réduire le nombre de personnes dans une situation de faible revenu et occupant un emploi manuel peu rémunéré.

En 1871, l'Ontario a été la première province à instaurer l'école obligatoire. Les parents étaient tenus sous menace d'une amende d'envoyer leurs enfants, âgés de sept à douze ans, à l'école au moins quatre mois par année. Depuis, toutes les provinces ont progressivement adopté des lois plus contraignantes.

La majorité des provinces appliquent actuellement la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, tandis que d'autres ont haussé cet âge ou envisagent de le faire. Le Nouveau-Brunswick a été la première province à hausser l'âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire, qui est passé de 16 à 18 ans en 2000. L'Ontario se propose aussi de le porter à 18 ans.

Les conclusions laissent entendre que la législation sur la fréquentation scolaire obligatoire a été efficace, car elle a grandement amélioré le bien-être social et économique des Canadiens moins instruits.

Entre 1920 et 1990, un élève sur dix a cessé ses études dès qu'il le pouvait. En 1920, en moyenne, les élèves canadiens restaient à l'école jusqu'à la huitième année environ. Mais 70 ans plus tard, le niveau de scolarité moyen a augmenté pour se situer à près de la douzième année. Par ailleurs, la proportion d'élèves du secondaire nés au Canada qui n'ont pas obtenu de diplôme au cours de la période a diminué, étant passée de 79,0 à 23,5 %.

Les provinces ont aussi mis en oeuvre ou renforcé de nombreuses limites de fréquentation scolaire obligatoire. On croit que les changements dans

Note aux lecteurs

Il s'agit de la première étude à évaluer l'incidence que les changements apportés à la législation sur la fréquentation scolaire obligatoire au Canada ont eu sur la hausse du niveau de scolarité et à apporter une réponse à la question de savoir si les individus assujettis à la loi ont touché un revenu supérieur et s'ils ont été moins susceptibles d'avoir un faible revenu, d'être des chômeurs et de bénéficier de l'aide sociale.

L'analyse examine les variations dans le temps de l'âge d'abandon scolaire autorisé et ce, pour toutes les provinces. On utilise dans cette étude des techniques statistiques pour inférer les répercussions de ces variations sur les revenus ultérieurs.

ces limites ont eu d'importantes répercussions sur l'accroissement du nombre d'années de scolarité.

En moyenne, environ 13 % des élèves du secondaire au cours de la période sont demeurés à l'école une année de plus après que les provinces ont haussé d'une année le nombre minimal d'années scolaires exigées.

Les personnes touchées par les changements apportés à la législation ont eu des gains importants à l'âge adulte. En moyenne, les élèves qui ont été tenus de rester à l'école une année supplémentaire ont gagné environ 12 % de plus que ceux qui ont quitté une année plus tôt.

Les gains relatifs des femmes étaient légèrement supérieurs à ceux des hommes. Le revenu des femmes était environ 15 % supérieur, tandis que celui des hommes était environ 10 % plus élevé.

Les effets de la fréquentation scolaire obligatoire étaient similaires dans l'ensemble du XX^e siècle. Les enfants tenus de rester à l'école une année supplémentaire entre 1920 et 1950 ont touché un revenu supérieur de l'ordre d'à peu près 10 %. Ceux qui ont dû rester à l'école une année de plus entre 1960 et 1990 ont gagné un revenu supérieur d'environ 15 %.

En outre, la législation sur la fréquentation scolaire obligatoire a permis d'améliorer d'autres mesures socio-économiques. Le taux de chômage a baissé de un point de pourcentage et la probabilité de vivre sous le seuil de faible revenu, fixé par Statistique Canada, était de huit points de pourcentage inférieure chez les personnes ayant fréquenté l'école une année de plus.

En outre, les individus obligés de rester à l'école une année de plus étaient moins susceptibles (d'environ 6 points de pourcentage) d'occuper un poste manuel peu spécialisé, et plus susceptibles (d'environ 2 points de pourcentage) d'exercer une profession libérale.

Les résultats corroborent des constatations similaires relatives aux effets de la fréquentation scolaire obligatoire aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Ces études antérieures ont également relevé des effets sur le revenu et la santé à l'âge adulte.

Le document de recherche *Législation canadienne de l'école obligatoire et incidence sur les années de scolarité et le futur revenu du travail*, n° 251 (11F0019MIF2005251, gratuit) est maintenant accessible en ligne. À partir de la page d'accueil, sélectionnez *Études*, sous *Parcourir les périodiques et*

les séries analytiques, choisissez *Gratuits et payants*, puis, sous *Séries*, sélectionnez *Direction des études analytiques*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marc Frenette au (613) 951-4228 (marc.frenette@statcan.ca), Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

Enquête sur les véhicules au Canada

Premier trimestre de 2004

Les véhicules faisant partie de la population-cible de l'Enquête sur les véhicules ont parcouru 68,8 milliards de kilomètres au premier trimestre de 2004. De ces véhicules, ceux dont le poids était inférieur à 4 500 kg ont parcouru 63,6 milliards de kilomètres, ou 92 % du total pour le trimestre.

L'enquête mesure l'activité de tous les véhicules routiers enregistrés au Canada, sauf certains véhicules tels les autobus, les motocyclettes, les engins de chantier et le matériel d'entretien des routes.

Les estimations totales de véhicules-kilomètres sont offertes par province et par territoire. Les estimations de passagers-kilomètres sont offertes par province seulement.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 405-0005 à 405-0020, 405-0026 à 405-0036, 405-0039 à 405-0046, 405-0053, 405-0054, 405-0099 et 405-0101 à 405-0110.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2749.

Le numéro du premier trimestre de 2004 de la publication *Enquête sur les véhicules au Canada* (53F0004XIF, gratuit) est maintenant accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Transport et entreposage*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1 866 500-8400 (*statistiquesdutransport@statcan.ca*), Division des transports. ■

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction

Avril 2005

L'indice total des taux de salaires syndicaux dans la construction (y compris les suppléments) pour le Canada est demeuré inchangé en avril par rapport à son niveau de 129,9 en mars (1992=100). L'indice a augmenté de 1,2 % par rapport à l'indice d'avril 2004.

Les taux de salaires syndicaux sont publiés pour 16 métiers dans 20 régions métropolitaines tant pour les taux de base que pour les taux incluant certains paiements supplémentaires. Des indices (1992=100) sont calculés pour les mêmes régions métropolitaines et sont publiés pour celles où une majorité des métiers est couverte par les conventions collectives actuelles.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 327-0003 et 327-0004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2307.

Le numéro du deuxième trimestre de 2005 de *Statistiques des prix des immobilisations* (62-007-XPB, 26 \$ / 85 \$) paraîtra en septembre.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-9606 (*infounit@statcan.ca*) ou avec Louise Chaîné au (613) 951-3393, Division des prix. Télécopieur : (613) 951-1539. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs

Avril 2005 (données provisoires)

En avril, les 42 aéroports avec tours de contrôle de la circulation aérienne de NAV CANADA ont déclaré 374 904 décollages et atterrissages au total, en baisse de 0,9 % comparativement à avril 2004 (378 121 mouvements). Vingt-deux aéroports ont enregistré des diminutions des mouvements d'une année à l'autre en avril 2005. Deux aéroports ont enregistré des baisses de plus de 20 % en avril, par rapport à cinq aéroports en mars.

Les mouvements itinérants (mouvements d'un aéroport vers un autre) ont diminué de 1,1 % (-2 924 mouvements) en avril par rapport à avril 2004. Les mouvements locaux (mouvements des aéronefs qui demeurent dans les environs de l'aéroport déclarant) ont diminué de 0,3 % (-293 mouvements) en avril par rapport à avril 2004.

Les dix premiers aéroports pour ce qui est du nombre de mouvements itinérants en avril ont enregistré des changements ayant varié d'une hausse de 5,1 % (+897 mouvements) à Calgary International à une diminution de 10,2 % (-935 mouvements) à Victoria International. Quatre aéroports parmi les dix premiers ont enregistré des hausses par rapport à cinq aéroports en mars 2005.

Les dix premiers aéroports pour ce qui est du nombre de mouvements locaux ont rapporté des changements d'une année à l'autre ayant varié d'une augmentation de 140,8 % (+3 134 mouvements) à Sault Ste Marie à une baisse de 16,5 % (-1 045 mouvements) à Montréal/St-Hubert. Huit aéroports parmi les dix premiers ont enregistré des baisses par rapport à quatre aéroports en mars 2005.

Le numéro d'avril de la publication *Statistiques relatives aux mouvements des aéronefs*, vol. 4, n° 4 (51F0001PIF, TP1496, gratuite) est maintenant

accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Transport et entreposage*.

Les données provisoires pour les 56 aéroports avec tours de contrôle et les aéroports dotés de stations d'information de vol de NAV CANADA sont aussi disponibles pour avril.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 2715.**

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathie Davidson au (613) 951-0141 (aviationstatistics@statcan.ca), Division des transports. Télécopieur : (613) 951-0010. ■

Nouveaux produits

Direction des études analytiques, documents de recherche : Législation canadienne de l'école obligatoire et incidence sur les années de scolarité et le futur revenu du travail, n° 251
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2005251
(gratuit).

L'observateur économique canadien, mai 2005, vol. 18, n° 5
Numéro au catalogue : 11-010-XPB (25 \$/243 \$).

Commerce de gros, mars 2005, vol. 68, n° 3
Numéro au catalogue : 63-008-XIF (15 \$/150 \$).

Importations par marchandise, mars 2005, vol. 62, n° 3
Numéro au catalogue : 65-007-XMB (40 \$/387 \$).

Importations par marchandise, mars 2005, vol. 62, n° 3
Numéro au catalogue : 65-007-XPB (84 \$/828 \$).

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, avril 2005, vol. 4, n° 4
Numéro au catalogue : 51F0001PIF
(gratuit).

Enquête sur les véhicules au Canada, premier trimestre de 2004
Numéro au catalogue : 53F0004XIF
(gratuit).

Commerce de biens de la culture : tableaux de données, 1997 à 2004
Numéro au catalogue : 87-007-XIF
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.


Au Canada et aux États-Unis, composez le :	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez le :	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-010-150-03004013



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

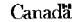

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été, contrairement à ce qui se passe ailleurs, remarquable.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les marchés à court terme 10
- Aides en termes positifs, septembre 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.